

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00755

Numéro SIREN : 808 204 341

Nom ou dénomination : A.C.S.

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2018 sous le numéro de dépôt 4438



Adexiam
un expert comptable vous accompagne

Christophe TODESCHINI
ADEXIAM S.A.R.L.
28 rue Thomas Edison
25000 BESANÇON
Tel : 03 81 55 56 37
Fax : 09 70 32 22 43
Mobile : +33 6 40 06 02 81
christophe.todeschini@adexiam.fr

SARL ART CLEAN SERVICES
3 rue Auguste RENCIER 25000 BESANCON
Tél : 03 81 99 02 38
E-mail : contact@artcleanservices.fr
Siret : 808 204 341 00016

*Copie certifiée
conforme à l'original*

SARL ART CLEAN SERVICES (ACS)

BILAN

31 DECEMBRE 2017

www.adexiam.fr

Siren : 533 483 715 - TVA intracommunautaire : FR 45533483715
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros - RCS BESANÇON
Société d'expertise comptable (Tableau de Bourgogne/Franche-Comté) et de Commissariat aux comptes (Compagnie de Besançon)



Adexiam

un expert comptable vous accompagne

Christophe TODESCHINI
ADEXIAM S.A.R.L.
28 rue Thomas Edison
25000 BESANÇON
Tel : 03 81 55 56 37
Fax : 09 70 32 22 43
Mobile : +33 6 40 06 02 81
christophe.todeschini@adexiam.fr

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise

SARL ART CLEAN SERVICES

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **SARL ART CLEAN SERVICES** relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	487 706 euros
Chiffre d'affaires :	1 705 270 euros
Résultat net comptable :	138 030 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Besançon, le 10/04/2018.

Christophe TODESCHINI

Expert-Comptable

www.adexiam.fr

Siren : 533 483 715 - TVA intracommunautaire : FR 45533483715

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros - RCS BESANÇON

Société d'expertise comptable (Tableau de Bourgogne/Franche-Comté) et de Commissariat aux comptes (Compagnie de Besançon)

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 796	1 988	808	0,17	1 740	0,93
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	8 068	3 504	4 564	0,94	5 663	3,02
Autres immobilisations corporelles	17 834	5 071	12 763	2,62	6 888	3,68
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 030		2 030	0,42	430	0,23
TOTAL (I)	30 729	10 563	20 166	4,13	14 721	7,86
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	263 444		263 444	54,02	91 227	48,72
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	383		383	0,08	3 672	1,96
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	61 100		61 100	12,53	18 882	10,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 670		8 670	1,78	7 453	3,98
. Autres	7 508		7 508	1,54	6 536	3,49
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	71 458		71 458	14,65	23 533	12,57
Charges constatées d'avance	54 977		54 977	11,27	21 221	11,33
TOTAL (II)	467 540		467 540	95,87	172 524	92,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	498 269	10 563	487 706	100,00	187 246	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,21	1 000	0,53
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-17 206	-3,52	-30 726	-16,40
Résultat de l'exercice	138 030	28,30	13 519	7,22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	121 824	24,98	-16 206	-8,64
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 048	0,42	162	0,09
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 362	15,66	56 507	30,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	119 280	24,46	49 054	26,20
. Organismes sociaux	104 208	21,37	37 641	20,10
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	61 364	12,58	59 790	31,93
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 370	0,49	261	0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	250	0,05	38	0,02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	365 882	75,02	203 452	108,65
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	487 706	100,00	187 246	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	12 206		12 206	0,72			12 206		N/S
Production vendue biens									
Production vendue services	1 693 065		1 693 065	99,28	661 800	100,00	1 031 265		155,83
Chiffres d'Affaires Nets	1 705 270		1 705 270	100,00	661 800	100,00	1 043 470		157,67
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			40 769	2,39	93 794	14,17	-53 025		-56,52
Autres produits			205	0,01	7	0,00	198		N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 746 244	102,40	755 601	114,17	990 643		131,11
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 164	0,71			12 164		N/S
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 507	0,97	18 757	2,83	-2 250		-11,99
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			292 748	17,17	174 980	26,44	117 768		67,30
Impôts, taxes et versements assimilés			17 771	1,04	7 873	1,19	9 898		125,72
Salaires et traitements			1 027 851	60,27	455 621	68,85	572 230		125,59
Charges sociales			234 623	13,76	80 126	12,11	154 497		192,82
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 080	0,36	3 280	0,50	2 800		85,37
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			78	0,00	121	0,02	-43		-35,53
Total des charges d'exploitation (II)			1 607 822	94,29	740 757	111,93	867 065		117,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			138 422	8,12	14 844	2,24	123 578		832,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			21	0,00			21		N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			21	0,00			21		N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			21	0,00			21		N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			138 443	8,12	14 844	2,24	123 599		832,65

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 173	0,13	3 933	0,59	-1 760	-44,74
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 173	0,13	3 933	0,59	-1 760	-44,74
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 586	0,15	5 258	0,79	-2 672	-50,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 586	0,15	5 258	0,79	-2 672	-50,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-412	-0,01	-1 324	-0,19	912	68,88
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 748 438	102,53	759 535	114,77	988 903	130,20
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 610 408	94,44	746 015	112,73	864 393	115,87
RÉSULTAT NET	138 030	8,09	13 519	2,04	124 511	921,01
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 796	1 988	808	0,17	1 740	0,93
2050000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 796		2 796	0,57	2 796	1,49
2805000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		1 988	-1 988	-0,40	-1 056	-0,55
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	8 068	3 504	4 564	0,94	5 663	3,02
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL	8 068		8 068	1,65	7 432	3,97
2815400000 AMORT. MAT. INDUSTRIEL		3 504	-3 504	-0,71	-1 770	-0,94
Autres immobilisations corporelles	17 834	5 071	12 763	2,62	6 888	3,68
2181000000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG. DIV.	1 176		1 176	0,24	1 176	0,63
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	12 600		12 600	2,58	5 500	2,94
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 058		4 058	0,83	1 869	1,00
2818100000 AMORT. INSTALL. GENE.		356	-356	-0,06	-238	-0,12
2818200000 AMORT. MAT. TRANSPORT		3 508	-3 508	-0,71	-926	-0,48
2818300000 AMORT. MAT. BUREAU		1 207	-1 207	-0,24	-494	-0,25
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 030		2 030	0,42	430	0,23
2750000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	2 030		2 030	0,42	430	0,23
TOTAL (I)	30 729	10 563	20 166	4,13	14 721	7,86
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	263 444		263 444	54,02	91 227	48,72
4110000000 CLIENTS DIVERS	263 444		263 444	54,02	91 227	48,72
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	383		383	0,08	3 672	1,96
4217000000 Personnel Oppositions	208		208	0,04		
4250000000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	175		175	0,04	1 730	0,92
4251000000 PERSONNEL ET OPPOSITIONS					1 942	1,04
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	61 100		61 100	12,63	18 882	10,08
4440000000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	61 100		61 100	12,53	18 882	10,08
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 670		8 670	1,78	7 453	3,98

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2017				31/12/2016	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
44566000000 TVA SUR AUTRE BIEN ET SERVICE	6 745		6 745	1,38	7 053	3,77
44586000000 TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	1 925		1 925	0,39	400	0,21
. Autres	7 508		7 508	1,54	6 536	3,49
46870000000 PRODUITS A RECEVOIR	7 508		7 508	1,54	6 536	3,49
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	71 458		71 458	14,65	23 533	12,57
51200000000 BANQUE	71 437		71 437	14,65	23 533	12,57
51700000000 AUTRES ORGANISMES FINANCIERS	21		21	0,00		
Charges constatées d'avance	54 977		54 977	11,27	21 221	11,33
48600000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	54 977		54 977	11,27	21 221	11,33
TOTAL (II)	467 540		467 540	95,87	172 524	92,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	498 269	10 563	487 706	100,00	187 246	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,21	1 000	0,53
10130000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000	0,21	1 000	0,53
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-17 206	-3,52	-30 726	-16,40
11900000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-17 206	-3,52	-30 726	-16,40
Résultat de l'exercice	138 030	26,30	13 519	7,22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	121 824	24,98	-16 206	-8,64
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 048	0,42	162	0,09
45511000000 FRAIS KM VALENTINI JEAN MARC	1 363	0,28		
45517000000 FRAIS KM BARBOSA DASILVA MARIA	268	0,05		
45519000000 FRAIS KM JEANPERRIN VIVIAN			162	0,09
45531000000 FRAIS KM BENTRIA ABDELKRIM	293	0,06		
45532000000 FRAIS KM MDALLAH NAZOU	124	0,03		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 362	15,66	56 507	30,18
40100000000 FOURNISSEURS DIVERS	73 602	15,09	54 107	28,90
40810000000 FOURNISSEURS	2 760	0,57	2 400	1,28
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	119 280	24,46	49 054	26,20
42177700000 PERSONNEL-REMUNERATION	67 291	13,80	29 907	15,97
42820000000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	51 989	10,66	19 147	10,23
. Organismes sociaux	104 208	21,37	37 641	20,10
43100000000 SECURITE SOCIALE	37 194	7,63	12 504	6,68
43720000000 AG2R RETRAITE	20 066	4,11	10 278	5,49
43760000000 AG2R PREVOYANCE	13 949	2,86	4 910	2,62
43780000000 ALLIANZ MUTUELLE	2 507	0,51	686	0,37

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
4382000000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	14 945 3,06	4 404 2,35
4386000000 AUTRES CHARGES A PAYER	15 546 3,19	4 860 2,60
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	61 364 12,58	59 790 31,93
4455100000 TVA A DECAISSER	17 997 3,69	37 400 19,97
4457110000 TVA COLLECTEE	42 902 8,80	22 390 11,96
4457120000 TVA COLLECTEE 5,5 %	465 0,10	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 370 0,49	261 0,14
4486000000 AUTRES CHARGES A PAYER	2 370 0,49	261 0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	250 0,05	38 0,02
4552100000 FRAIS KM YOUALA ABDELMAGID	71 0,01	
4552300000 FRAIS KM LIBANGUE JEAN ARMAND	179 0,04	
4678000000 RBT FRAIS JEANPERRIN ALAIN		10 0,01
4679900000 RBT FRAIS VALENTINI ARTHUR		28 0,01
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	365 882 75,02	203 452 108,65
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	487 706 100,00	187 246 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	12 206		12 206	0,72			12 206	N/S
70700000000 VENTES DE MARCHANDISES	12 206		12 206	0,72			12 206	N/S
Production vendue biens								
Production vendue services	1 693 065		1 693 065	99,28	661 800	100,00	1 031 265	155,83
70600000000 PRESTATIONS DE SERVICE	1 684 011		1 684 011	98,75	657 930	99,42	1 026 081	155,96
70610000000 PRESTATIONS SERVICES S	9 053		9 053	0,53	3 871	0,58	5 182	133,87
Chiffres d'Affaires Nets	1 705 270		1 705 270	100,00	661 800	100,00	1 043 470	157,67
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			40 769	2,39	93 794	14,17	-53 025	-56,52
79100000000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPL.			40 769	2,39	93 794	14,17	-53 025	-56,52
Autres produits			205	0,01	7	0,00	198	N/S
75800000000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE			205	0,01	7	0,00	198	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 746 244	102,40	755 601	114,17	990 643	131,11
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 164	0,71			12 164	N/S
60700000000 ACHATS DE MARCHANDISES			12 164	0,71			12 164	N/S
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			16 507	0,97	18 757	2,83	-2 250	-11,99
60170000000 FOURNITURES A, B, C...			16 507	0,97	18 856	2,85	-2 349	-12,45
60810000000 FRAIS ACCESSOIRES ACHATS					127	0,02	-127	-100,00
60910000000 DE MATIERES PREMIERES (ET FOURN.)					-226	-0,02	226	-100,00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			292 748	17,17	174 980	26,44	117 768	67,30
60610000000 FOURNITURES NON STOCK. EAU, ENERGIE			33 406	1,96	18 269	2,76	15 137	82,86
60630000000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.			12 076	0,71	18 606	2,81	-6 530	-35,09
60640000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			2 038	0,12	1 313	0,20	725	55,22
61300000000 LOCATIONS			57 445	3,37	38 966	5,89	18 479	47,42
61320000000 LOCATIONS IMMOBILIERES			6 741	0,40	375	0,06	6 366	N/S
61350000000 LOCATIONS MOBILIERES			11 247	0,66	4 803	0,73	6 444	134,17
61400000000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			442	0,03	531	0,08	-89	-16,75
61500000000 ENTRETIENS ET REPARATIONS			9 813	0,58	5 806	0,88	4 007	69,01
61520000000 SUR BIENS IMMOBILIERS					4 685	0,71	-4 685	-100,00
61550000000 SUR BIENS MOBILIERS					1 759	0,27	-1 759	-100,00
61600000000 PRIMES D'ASSURANCE			3 451	0,20	4 325	0,65	-874	-20,20
62200000000 REMUNERAT. D'INTERM. ET HONORAIRES					500	0,08	-500	-100,00
62260000000 HONORAIRES			15 046	0,88	9 140	1,38	5 906	64,62
62261000000 HONORAIRES INFORMATIQUE			4 406	0,26	2 815	0,43	1 591	56,52
62270000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			11	0,00	333	0,05	-322	-96,69
62281000000 RECYCLAGE DECHETS			57 917	3,40	18 807	2,84	39 110	207,95
62300000000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUBLIQ.			774	0,05	226	0,03	548	242,48
62310000000 ANNONCES ET INSERTIONS					86	0,01	-86	-100,00
62340000000 CADEAUX A LA CLIENTELE			5 527	0,32	2 546	0,38	2 981	117,09
62380000000 DIVERS (POURBOIRES, DONCS COURANTS)			900	0,05	500	0,08	400	80,00
62410000000 TRANSPORTS SUR ACHATS			114	0,01	36	0,01	78	216,67
62500000000 DEPLACEMENT. MISSIONS ET RECEPTIONS					20	0,00	-20	-100,00
62510000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			47 003	2,76	27 696	4,18	19 307	69,71
62560000000 MISSIONS					53	0,01	-53	-100,00
62570000000 RECEPTIONS			18 015	1,06	10 833	1,64	7 182	66,30
62600000000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.			3 720	0,22	1 439	0,22	2 281	158,51
62700000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.			2 658	0,16	513	0,08	2 145	418,13
Impôts, taxes et versements assimilés			17 771	1,04	7 873	1,19	9 898	125,72

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
63120000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	6 759	3 560	3 199	89,86
63330000000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.	7 323	2 772	4 551	164,18
63500000000 AUTRES IMPOTS TAXES & VERS. ASS.		370	-370	-100,00
63511000000 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	2 896	843	2 053	243,53
63540000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	794	329	465	141,34
Salaires et traitements	1 027 851	455 621	572 230	125,59
64110000000 SALAIRES APPOINTEMENTS	995 009	447 054	547 955	122,57
64120000000 CONGES PAYES	32 842	8 567	24 275	283,35
Charges sociales	234 623	80 126	154 497	192,82
64510000000 COTISATIONS URSSAF	174 099	64 274	109 825	170,87
64520000000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	4 633	1 421	3 212	226,04
64530000000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	60 490	17 163	43 327	252,44
64533000000 COTISATIONS PREVOYANCE	7 269	2 672	4 597	172,04
64540000000 COTISATIONS AUX ASSEDICS	37 678	12 248	25 430	207,63
64580000000 COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SOC.	10 541	1 230	9 311	756,99
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 014		1 014	N/S
64900000000 CICE	-61 100	-18 882	-42 218	-223,58
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 080	3 280	2 800	85,37
68111000000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	932	932		0,00
68112000000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 148	2 348	2 800	119,25
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	78	121	-43	-35,53
65400000000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVAB.		119	-119	-100,00
65800000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	78	2	76	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 607 822	740 757	867 065	117,05
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	138 422	14 844	123 578	832,51
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	21		21	N/S
76800000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	21		21	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	21		21	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	21		21	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	138 443	14 844	123 599	832,65

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 10/04/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 173	0,13	3 933	0,59	-1 760	-44,74
7710000000 PRODUITS EXCEPT. SUR OPER. GESTION	2 173	0,13			2 173	N/S
7718000000 AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. GEST.			3 933	0,59	-3 933	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 173	0,13	3 933	0,59	-1 760	-44,74
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 586	0,15	5 258	0,79	-2 672	-50,81
6710000000 CHARG. EXCEPT. SUR OPERAT. GESTION	1 029	0,06			1 029	N/S
6712000000 PENALITES AMENDES FISC. & PENALES	1 557	0,09	5 258	0,79	-3 701	-70,38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 586	0,15	5 258	0,79	-2 672	-50,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-412	-0,01	-1 324	-0,19	912	68,88
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 748 438	102,53	759 535	114,77	988 903	130,20
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 610 408	94,44	746 015	112,73	864 393	115,87
RÉSULTAT NET	138 030	8,09	13 519	2,04	124 511	921,01
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises	12 206		12 206	N/S
- Cout direct d'achat	12 164		12 164	N/S
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	42		42	N/S
<i>Taux de marge commerciale</i>	<i>0,34 %</i>	<i>%</i>		
+ Production vendue	1 693 065	661 800	1 031 265	155,83
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 693 065	661 800	1 031 265	155,83
- Matières premières et approvisionnements consommés	16 507	18 757	-2 250	-11,99
- Sous traitance directe				
Marge brute sur production (II)	1 676 558	643 044	1 033 514	160,72
<i>Taux de marge brute sur production</i>	<i>99,03 %</i>	<i>97,17 %</i>		
Marge brute globale (I + II)	1 676 600	643 044	1 033 556	160,73
<i>Taux de marge brute globale</i>	<i>98,32 %</i>	<i>97,17 %</i>		
- Services extérieurs et autres charges externes	292 748	174 980	117 768	67,30
Valeur ajoutée produite	1 383 852	468 064	915 788	195,65
<i>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</i>	<i>81,15 %</i>	<i>70,73 %</i>		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	17 771	7 873	9 898	125,72
- Salaires et traitements	1 027 851	455 621	572 230	125,59
- Charges sociales	234 623	80 126	154 497	192,82
Excédent brut d'exploitation	103 606	-75 556	179 162	237,12
<i>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>6,08 %</i>	<i>-11,42 %</i>		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 080	3 280	2 800	85,37
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	205	7	198	N/S
- Autres charges de gestion courante	78	121	-43	-35,53
+ Transfert de charges d'exploitation	40 769	93 794	-53 025	-56,52
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	138 422	14 844	123 578	832,51
<i>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</i>	<i>8,12 %</i>	<i>2,24 %</i>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	21		21	N/S
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	138 443	14 844	123 599	832,65
<i>Résultat courant / chiffre d'affaires</i>	<i>8,12 %</i>	<i>2,24 %</i>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 173	3 933	-1 760	-44,74
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 586	5 258	-2 672	-50,81
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-412	-1 324	912	68,88
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	138 030	13 519	124 511	921,01
<i>Résultat net / chiffre d'affaires</i>	<i>8,09 %</i>	<i>2,04 %</i>		

Désignation de l'entreprise :		ACS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		3 RUE AUGUSTE RENOIR 25000 BESANCON		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		8 0 8 2 0 4 3 4 1 0 0 0 1 6		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Prais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		2 796 1 988 808	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		8 068 3 504 4 564	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		17 834 5 071 12 763	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		2 030 2 030	
	TOTAL (II)	BJ		BK		30 729 10 563 20 166	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		263 444 263 444	
Autres créances (3)		BZ		CA		77 661 77 661	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		71 458 71 458	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		54 977 54 977	
	TOTAL (III)	CJ		CK		467 540 467 540	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1A		498 269 10 563 487 706	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		ACS	Néant ☐ *
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(17 206)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	138 030
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)		DL	121 824
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 048
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	76 362
	Dettes fiscales et sociales	DY	287 222
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	250
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	365 882
Écarts de conversion passif *		(V)	ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	487 706
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	365 882
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ACS				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 206	FB		FC	12 206	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	1 693 065	FH		FI	1 693 065
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 705 270	FK		FL	1 705 270	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	40 769	
	Autres produits (1) (11)					FQ	205	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 746 244
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	12 164
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	16 507
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	292 748
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	17 771
	Salaires et traitements *						FY	1 027 851
	Charges sociales (10)						FZ	234 623
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements *			GA	6 080	
			- dotations aux provisions			GB		
						GC		
	Autres charges (12)						GD	
							GE	78
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 607 822
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	138 422	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	21
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	21
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	21	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	138 443	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 173		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 173		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 586		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 586		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(412)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 748 438		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 610 408		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	138 030		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	40 769	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES			1 029	Produits exceptionnels			
PENALITES AMENDES			1 557				
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS GESTION				2 173			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ACS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 796	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	7 432	KT		KU 636		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 176	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	5 500	KZ		LA 7 100		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 869	LC		LD 2 189		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	15 978	LO		LP 9 925		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	430	1U		1V 1 600			
TOTAL IV				1Q	430	1R		1S 1 600			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	19 204	ØH		ØJ 11 525			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	2 796	1X 2 796		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	8 068	ML 8 068		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	1 176	MO 1 176	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	12 600	MR 12 600	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 058	MU 4 058		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG		NH	25 903	NI 25 903			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	2 030	2G		
	TOTAL IV		13		NJ		NK	2 030	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK		ØL	30 729	ØM 28 699			

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise ACS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 056	PF	932	PG		PH	1 988
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 770	QA	1 734	QB		QC	3 504
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	238	QE	118	QF		QG	356
	Matériel de transport	QH	926	QI	2 582	QJ		QK	3 508
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	494	QM	714	QN		QO	1 207
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 427	QV	5 148	QW		QX	8 575
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	4 483	ØP	6 080	ØQ		ØR	10 563

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>ACS</u> Néant ☒ *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	UF		
	— financières	UG	UH		
	— exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ACS				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 030	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	263 444		263 444		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	383		383		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	61 100		61 100	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 670		8 670	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 508		7 508		
	Charges constatées d'avance	VS	54 977		54 977		
	TOTAUX		VT	398 112	VU	396 082	VV
	RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	76 362		76 362		
Personnel et comptes rattachés		8C	119 280		119 280		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	104 208		104 208		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	61 364		61 364		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 370		2 370		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	2 048		2 048		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	250		250		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	365 882	VZ	365 882		
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : ACS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						
		- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	1 557		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
TOTAL I							WR	139 587
II. DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité sous CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine TI (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	61 100		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
TOTAL II							XH	139 587
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XL		
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				

Désignation de l'entreprise ACS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	40 478	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	40 478	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	40 478	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	66 934	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ACS										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(30 726)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	13 519		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	ØF	(17 206)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	(17 206)					
								ZH	(17 206)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance								YT				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)								XQ	75 874			
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	77 380			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	139 495			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	292 748			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	2 896			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	14 875			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	17 771			
TVA	– Montant de la TVA collectée								YY	338 215			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	55 673			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *								ØB				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP								– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ACS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

SAEG Expert-comptables janvier 2016

Prix de vente <u>(7)</u>		Montant global de la plus-value ou de la moins-value <u>(8)</u>	Court terme <u>(9)</u>	Long terme <u>(10)</u>			Plus-value taxables à 19 % <u>(11)</u>		
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %			
I - Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <u>(9)</u>								
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <u>(10)</u>								
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <u>(11)</u>									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238

bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☒ *
------------------------------------	----	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{er quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

1

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ACS Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ACS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: <u>ACS</u>										Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe											
Exercice ouvert le: <u>01012017</u> et clos le: <u>31122017</u>										Données en nombre de mois	
										1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	1 705 270
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	1 705 270
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	205
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	205
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										ON	76 191
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	169 796
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	78
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	246 065
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	1 459 410
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										SA	1 459 410
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	1 705 270
Période de référence										GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation										GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
										HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel * :										YP	45,00
dont apprentis										YF	
dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 8 0 8 2 0 4 3 4 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACS

ADRESSE (voie) 3 RUE AUGUSTE RENOIR

CODE POSTAL 25000 VILLE BESANCON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VALENTINI Prénom(s) JEAN MARC

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 17/04/1966 N° Département 39 Commune DOLE Pays FRANCE

Adresse : N° 3 Voie RUE DES LILAS

Code Postal 25220 Commune THISE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique JABER Prénom(s) YUCEF

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 04/08/1973 N° Département 25 Commune BESANCON Pays FRANCE

Adresse : N° 6 A Voie CHEMIN DE CHAILLOT

Code Postal 25870 Commune AUXON-DESSUS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

8 0 8 2 0 4 3 4 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACS

ADRESSE (voie)

3 RUE AUGUSTE RENOIR

CODE POSTAL

25000

VILLE

BESANCON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ACS 3 RUE AUGUSTE RENOIR 25000 BESANCON			
SIRET	8 0 8 2 0 4 3 4 1 0 0 0 1 6	Mél :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Nettoyage courant des bâtiments	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %		
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quaterdecies)
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
	78 487		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL ADEXIAM 5 RUE ALBERT THOMAS 25000 BESANCON Tél: 06-40-06-02-81	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 12032018 Lieu: BESANCON
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant JEAN-MARC VALENTINI
	Signature:

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
		e		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
JEAN MARC VALENTINI	50	2017	62 837		16 232		
3 RUE DES LILAS 25220 THISE							
YOUCEF JABER	50	2017	44 030		2 544		
6 A CHEMIN DE CHAILLOT 25870 AUXON-DESSUS							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise ACS

du

Adresse 3 RUE AUGUSTE RENOIR 25000 BESANCON

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	VALENTINI Jean-Marc GERANT				3 rue des Lilas 25220 THISE			
2	JABER Youcef RESPONSABLE DE SECTEUR				6 chemin du Chaillot 25870 AUXON DESSUS			
3	MEYER Gaëlle RESPONSABLE ADMINISTRATIVE				1 rue des Roses 25750 SEMONDANS			
4	JACQUINOT Magali SECRETAIRE COMPTABLE				79 b rue Fontaine Ecu 25000 BESANCON			
5	PALLUAU Loïc CHEF D'EQUIPE				24 Clos du Moulin 25480 PIREY			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	62 837			62 837	16 232			79 069
2	44 030			44 030	2 544			46 574
3	30 935			30 935	916			31 851
4	16 016			16 016	506			16 522
5	24 621			24 621				24 621
6								
7								
8								
9								
10								
**	178 439			178 439	20 198			198 637

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	5 527
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	18 015
Total	23 541

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2017 (total col. 9 + total col. 10) 10	222 178	- de l'exercice 2017 10	
- de l'exercice précédent 10	13 379	- de l'exercice précédent 10	(105)
Nom et qualité du signataire JEAN-MARC VALENTINI Gérant		À BESANCON, le 12/03/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : ACS 808204341 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	61 100		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			872 856
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SARL ART CLEAN SERVICES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Rue Auguste Renoir 25000 BESANCON

RCS BESANCON n °808 204 341

SARL ART CLEAN SERVICES

3 rue Auguste RENOIR 25000 BESANCON

Tél : 09 81 99 93 58

E-mail : contact@artcleanservices.fr

Siret : 808 204 341 00016

*Copie certifiée
conforme à l'original*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/06/2018

Les associés de la société ACS, SARL au capital de 1 000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est au 3 Rue Auguste Renoir 25000 BESANCON, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, remise en main propre, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur VALENTINI Jean-Marc, gérant.

Sont présents :

- Monsieur VALENTINI Jean-Marc, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 01 à 50 ;
- Monsieur JABER Youcef, propriétaire de 50 parts sociales, numérotées de 51 à 100 ;

Soit au total 2 associés présents, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- Approbation des comptes ;
- Affectation du résultat ;

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de gestion ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

OMV

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2017, et qui se chiffre à 138 030,44 euros soit :

- 100 € au compte « réserve légale »
- 10 000 € au compte « dividendes VALENTINI Jean-Marc »
- 10 000 € au compte « dividendes JABER Youecf »
- 17 206,50 € au compte « report à nouveau »
- 100 723.50 € au compte « autres réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

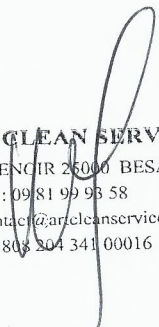
L'assemblée donne tous pouvoirs à M.VALENTINI Jean-Marc pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et les associés présents.

Fait à Besançon,

Le 30 juin 2018


SARL ART CLEAN SERVICES
3 rue Auguste RENCIER 25000 BESANCON
Tél : 09 81 99 93 58
E-mail : contact@artcleanservices.fr
Siret : 808 304 341 00016

Le gérant,
Jean-Marc VALENTINI

JMV



Siège social :
3 rue Auguste Renoir
25000 BESANÇON
Tél. : 09 81 99 93 58
E-mail : contact@artcleanservices.fr

www.artcleanservices.fr

Besançon, le 29 août 2018

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société désignée ci-après,

ART CLEAN SERVICES 3 Rue Auguste Renoir 25000 BESANCON

Représentée,

Par son représentant légal Monsieur VALENTINI Jean-Marc, Gérant

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.


SARL ART CLEAN SERVICES
3 rue Auguste RENOIR 25000 BESANCON
Tél : 09 81 99 93 58
E-mail : contact@artcleanservices.fr
Siret : 808 204 341 00016

Signature

UR
aste
Ti
Il : e
Siret